

SANTÉ des FORÊTS

Grand Est



Bilan 2025 de la santé des forêts (DSF)

Automne précoce en
forêt de Jainvillotte/88
(© Jean WEBER)

PÔLE SANTÉ DES FORÊTS – DRAAF GRAND EST

MAI 2026

Faits marquants

Pour la seconde année consécutive, 2025 est une année assez apaisée en ce qui concerne les problèmes sanitaires en forêt, avec un moindre niveau de dommages par rapport aux années précédentes. Pourtant, les conditions climatiques ne laissent pas entrevoir une année de végétation sereine.

Avec une température moyenne de 14 °C et une anomalie de + 1 °C par rapport à la normale 1991–2020, l'année 2025 se situe au 4^e rang des années les plus chaudes, derrière les années 2022, 2023 et 2020, depuis le début des mesures en 1900 en France. En dehors d'un seul épisode de fraîcheur précoce en septembre, l'année se distingue par une série d'épisodes exceptionnellement chauds. Ainsi, en mai, juin, août, novembre et début décembre, la température a atteint des niveaux inédits.

À l'échelle saisonnière c'est aussi particulièrement parlant :

- aucune vague de froid au cours d'un hiver classé le 6^e plus chaud. Ce sont même des épisodes de douceur qui sont à mettre en relief en janvier et février ;
- le printemps, peu arrosé, classé 3^e plus chaud avec un mois d'avril très chaud ;
- l'été a débuté par un mois de juin historiquement chaud (anomalie de +3.3 °C) et a connu deux vagues de chaleur. La première a duré pas moins de 15 jours, du 19 juin au 4 juillet ;
- l'automne débute par un pic de chaleur tardif et les premières gelées généralisées arrivent seulement dans la seconde quinzaine de novembre, ce qui est remarquable.

Dans un tel contexte climatique, toujours autant perturbé et changeant, la veille sylvo-sanitaire de 2025 apporte un éclairage sur la situation des peuplements forestiers du Grand Est.



*Douglas adulte gravement atteints
par l'armillaire (© Eva MENJOZ)*

- ✓ Chez le chêne, l'oïdium précoce inquiète, mais est sans conséquence ; au même titre que la présence des défoliatrices dont la sévérité s'avère faible (à part un spot de tordeuses dans la Meuse). Pour étudier l'évolution du dépérissement de cette essence, le road sampling chêne 2024-2025 mobilise 250 notateurs pour expertiser 14 massifs. Si certains se sont améliorés (comme Spincourt-55), pour d'autres la dégradation se poursuit (comme la Hardt-68).
- ✓ Pour le hêtre, sa stabilisation sanitaire se confirme, mais reste physiologiquement marqué par les dépérissements passés. Nous poursuivons ainsi son observation afin de comprendre les réactions des peuplements. Des attaques de scolytes xylémophages et des nécroses avec décollements d'écorces sur troncs dans les Ardennes constituent la principale alerte.
- ✓ Chez les autres essences feuillues, les défoliations des peupleraies causées par la crénelée et la maladie de la suie sur érables sont les événements les plus documentés.
- ✓ Pour les résineux, c'est une année calme. La situation du sapin s'est stabilisée, le retour à l'endémie pour le scolyte de l'épicéa est proche (il reste quelques foyers dans les Ardennes et les Vosges) et les pathogènes foliaires sont peu nombreux (alors que le climat leur était favorable). Mais mentions

particulières pour la processionnaire du pin qui poursuit sa progression dans le Grand Est et la détection d'une maladie impactant les jeunes plantations de pins maritimes (l'armillaire obscure).

Au titre du suivi des plantations, ce sont 182 chantiers qui ont été notés, avec un équilibre proche entre essences feuillues et résineuses. La diversité des essences suivies se poursuit. Malgré la sécheresse printanière qui s'avère dommageable aux plantations tardives (surtout en racines nues) et quelques dégâts causés par le gibier, très bonne reprise (80 % des plantations présentent un taux de reprise \geq à 80 %).

Indicateurs de santé, par essences

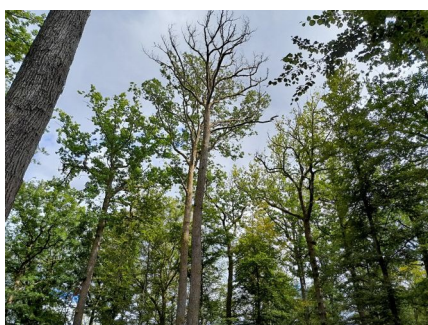
État de santé de l'essence	Principaux problèmes sanitaires et niveau de l'enjeu régional	
Hêtre	Scolytes, dépérissements (sécheresses passées)	
Chêne rouvre	Oïdium	Dépérissements
Chêne pédonculé	Oïdium	Dépérissements
Charme	Chaleur	Dépérissements (sécheresses passées, âge)
Frênes	Chalarose	Hylésines
Erables	Maladie de la suie	
Sapin pectiné	Dépérissements (sécheresses passées + scolytes)	
Épicéa commun	Typographe	
Pin sylvestre	Pathogène foliaire	
Douglas	Rouille suisse	Manque d'aiguilles

État de santé de l'essence	Niveau de l'enjeu de chaque problème	
Médiocre	Fort	
Moyen	Moyen	
Bon	Faible	



Oïdium sur érable champêtre dans la Harth-68 (© Jérôme FOURNIER)

Suivi des principaux problèmes



Dépérissement et mortalités de chênes en FD Sturzelbronn-57 (© Hubert SCHMUCK)

	2021	2022	2023	2024	2025
Dégât de gel au printemps					
Engorgement des sols					
Sécheresse estivale					
Bombyx disparate	Localement fort				
Tordeuse, Géométrides	Localisé			Meuse et Meurthe-et-Moselle	
Processionnaire du chêne	En régression				
Oïdium des chênes				Localement fort	
Dépérissements de chênes					
Rouilles du peuplier	Localisé				Ardennes, Marne
Typographe		Ardennes	Ardennes	Ardennes	Ardennes, Vosges

Problème absent ou à un niveau faible
Problème nettement présent, impact modéré
Problème très présent, impact fort

Conditions météorologiques de 2025 dans le Grand Est

(données Météo France)

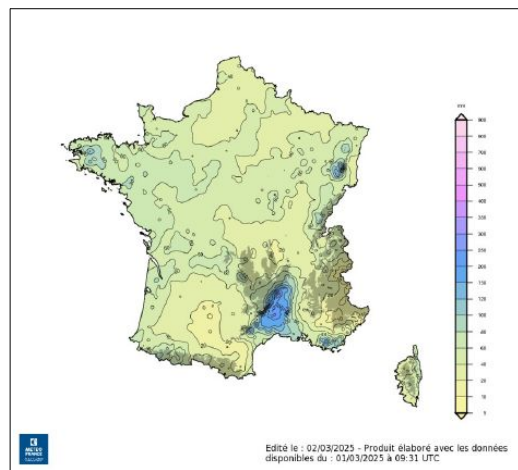
Un nouvel hiver trop doux

Couvrant la période du 01 décembre 2024 au 28 février 2025, l'hiver météorologique 2025 a été relativement doux et moyennement arrosé. Le mois de décembre présente des températures conformes aux normales, associées à des précipitations légèrement déficitaires.

Janvier 2025 qui lui succède est presque opposé en matière de conditions climatiques. Il présente un climat plus contrasté, avec des températures tantôt supérieures par rapport à la normale, tantôt inférieures de quelques degrés ; mais sans excès. Quant aux précipitations, elles sont excédentaires de 30 % par rapport à la normale.

Mais février ressemble à nouveau au mois de décembre 2024, relativement doux, plus ensoleillé et avec un net déficit de précipitations (-30 %).

Cumul des précipitations pour le mois de février 2025 (© Météo France) ►

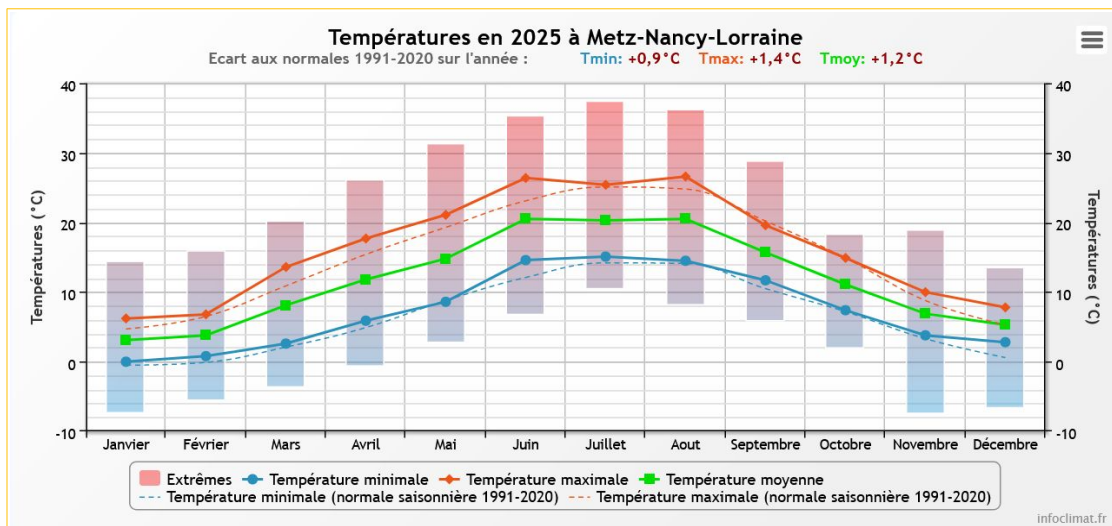


Un printemps trop sec une fois de plus

Le mois de mars, très ensoleillé, présente un déficit pluviométrique très important (de 30 à 40 %), couplé à des températures anormalement élevées en journée pour la saison (il gèle régulièrement le matin). Mais il se termine néanmoins avec un épisode hivernal accompagné de neige en plaine.

Mais l'extrême douceur revient en avril qui est un mois globalement chaud et sec sur la région, avec un déficit hydrique qui s'est encore aggravé. Rien ne s'arrange en mai, qui reste chaud, mais surtout sec (-50 %) sous l'influence de conditions anticycloniques. Les températures affichent des valeurs au-dessus de 25° en début et fin de mois en particulier. Quant aux précipitations, elles affichent un déficit de près de 50 %, sans exclure des orages isolés.

On note un petit épisode de gelées tardives au début de la seconde quinzaine du mois.

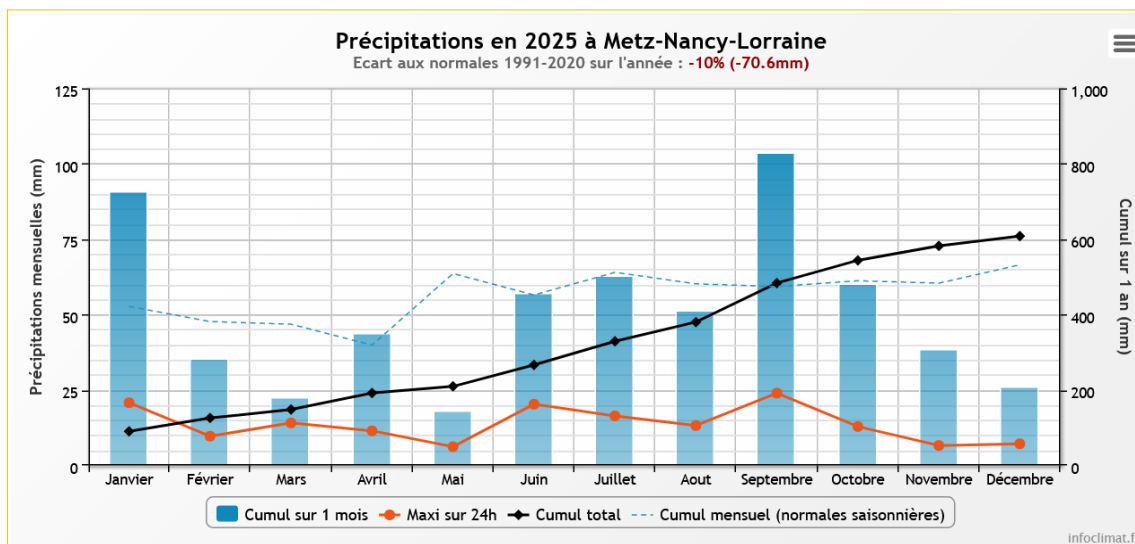


Un été très contrasté, avec deux pics caniculaires

Les conditions estivales s'affirment dès le mois de juin, avec une chaleur qui dépasse, une fois encore, les normales saisonnières. La première quinzaine est marquée par des pluies assez généreuses et parfois orageuses, compensant un peu la sécheresse printanière.

Les deux mois suivant se ressemblent avec chacun un épisode caniculaire (du 19 juin au 04 juillet, puis du 08 au 18 août) qui se distingue par leur intensité. À l'échelle régionale, les normales sont largement dépassées (+5,7° C) et supérieures au record de 1976.

L'un et l'autre est suivi par le retour de conditions fraîches et humides pour la saison ; avec un bilan pluviométrique estival excédentaire (> 30% en moyenne, sans exclure des situations hétérogènes au niveau régional) ; permettant d'atténuer un printemps trop sec et d'amortir les épisodes de canicules.



Un automne humide et doux

Septembre, puis le mois d'octobre, s'avèrent deux mois très humides, avec une pluviométrie excessive de l'ordre de 40 à 70 % (septembre sera même le mois le plus arrosé depuis 1927). Les températures enregistrées sont quant à elles proches des valeurs normales.

Le dernier mois de l'année est marqué par de forts contrastes, avec une première quinzaine d'une grande et exceptionnelle douceur, c'est un temps particulièrement froid, humide et gris qui s'installe. Les premières chutes de neige de l'année tombent assez précocement, mais ce sont les fortes gelées (le thermomètre descend en dessous de -10°C) jusque la fin du mois qui caractérisent cet fin d'automne. Les précipitations sont très déficitaires (< 50%).

Problèmes abiotiques en 2025

Globalement, l'année 2025 aura été une année assez calme en ce qui concerne les événements d'origine abiotique ayant impacté les peuplements forestiers. Elle est donc caractérisée par un moindre niveau de dommages liés aux facteurs météo et climatique sur les forêts par rapport aux années précédentes.

En tout premier lieu, il convient de rappeler les quelques **épisodes venteux**, qui sont survenus à plusieurs reprises. La première tempête hivernale, à balayer le pays, est relevée en janvier, où la dépression "Floriane" est accompagnée de rafales de vent à plus de 100 km/h (dans l'Aube, la Marne, la Moselle).

Début avril, des vents violents occasionnent des dégâts assez importants dans les Ardennes, sur des zones très localisées dans l'Argonne (une centaine d'hectares impactés), mais aussi dans les Hautes-Vosges, où une fiche « large amplitude » comptabilise près de 200 hectares de chablis dans différentes pessières et sapinières dans le secteur de la Bresse ; entraînant la chute d'environ 660 m³ de bois.

Mi-juin, de nouvelles rafales sont enregistrées, parfois plus de 100 km/h (en Moselle, dans la Marne et dans la Haute-Marne).

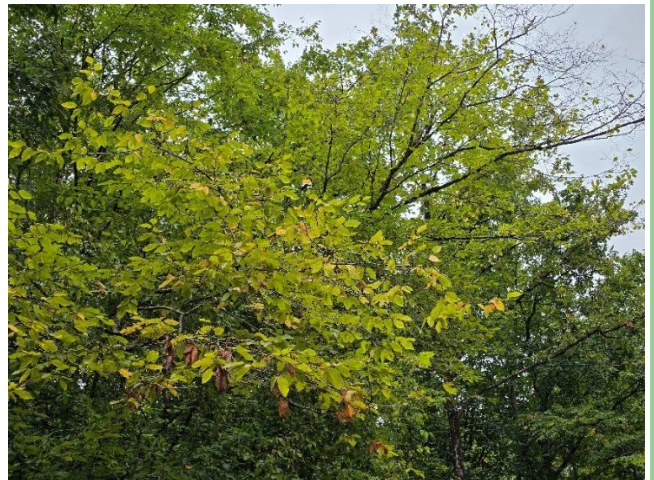
Enfin, le 23 octobre, c'est la tempête "Benjamin", avec une intensité similaire. Environ 10 % du territoire est traversé par des vents soufflant à plus de 100 km/h.

Au-delà des deux cas isolés et signalés ci-dessus (départements 08 et 88), ces épisodes venteux n'ont pas causé de dommages forestiers significatifs, hormis les impacts dans quelques peupleraies de la Marne et la chute d'arbres isolés déjà fragilisés. C'est le cas des frênes chararosés, dont les houppiers parfois très dégradés ne résistent pas aux coups de vent (chute de branches).

Plusieurs **orages estivaux**, parfois accompagnés de grêle, sont relevés mi-juin dans l'Aube et le Bas-Rhin, courant août dans la Marne et en Meurthe-et-Moselle. Dans l'ouest de la Haute-Marne, ils ont occasionné des dégâts significatifs. Le volume de chablis généré est estimé entre 2 000 et 3 000 m³, avec des impacts localement importants sur la structure des peuplements concernés. En Moselle, des orages accompagnés de grêle, fin mai et en juillet (le 20/07), ont aussi occasionné de faibles dégâts observés sur feuillage.

Deux **périodes caniculaires estivales** (fin juin et autour du 20 août) sont à noter, motivant la rédaction de 5 fiches « large amplitude ». Ces épisodes thermiques trop chauds durant la saison de végétation sont toujours impactants pour les arbres. Dans les situations les plus exposées du Haut-Rhin et sur une surface estimée à 10 000 ha (Hardt), plusieurs essences ont été impactées (tilleul, charme et chêne pédonculé) avec des feuillages qui ont partiellement ou totalement rougis, voire tombés en l'espace de quelques jours. Il fut constaté que 60 % des tilleuls ont refait des feuilles en début d'automne ; et cela pour 80 % de leur houppier.

En Moselle, la chaleur s'est fait aussi ressentir à la mi-août, provoquant des jaunissements précoces sur peupliers, charmes ou encore observés sur érable sycomore sur plateau calcaire mosellan notamment.



*Coup de chaleur sur charmes en Meuse
(© Gérald CHARLIER)*



▲ *Phénomène de décurtation sur chêne en FD de Mouterhouse-57 (© Pierre GRIEBEL)*

Dans les Ardennes, le phénomène a également été documenté, avec des couleurs automnales qui sont apparues prématurément sur la deuxième quinzaine d'août.

En Meuse, hêtres, charmes, érables sycomores, sont assez fortement touchés sur une surface d'environ 500 ha (rougissement des feuilles en partie sommitale puis chute). Ailleurs, sont signalés quelques coups de chaleur en lisière affectant le feuillage.

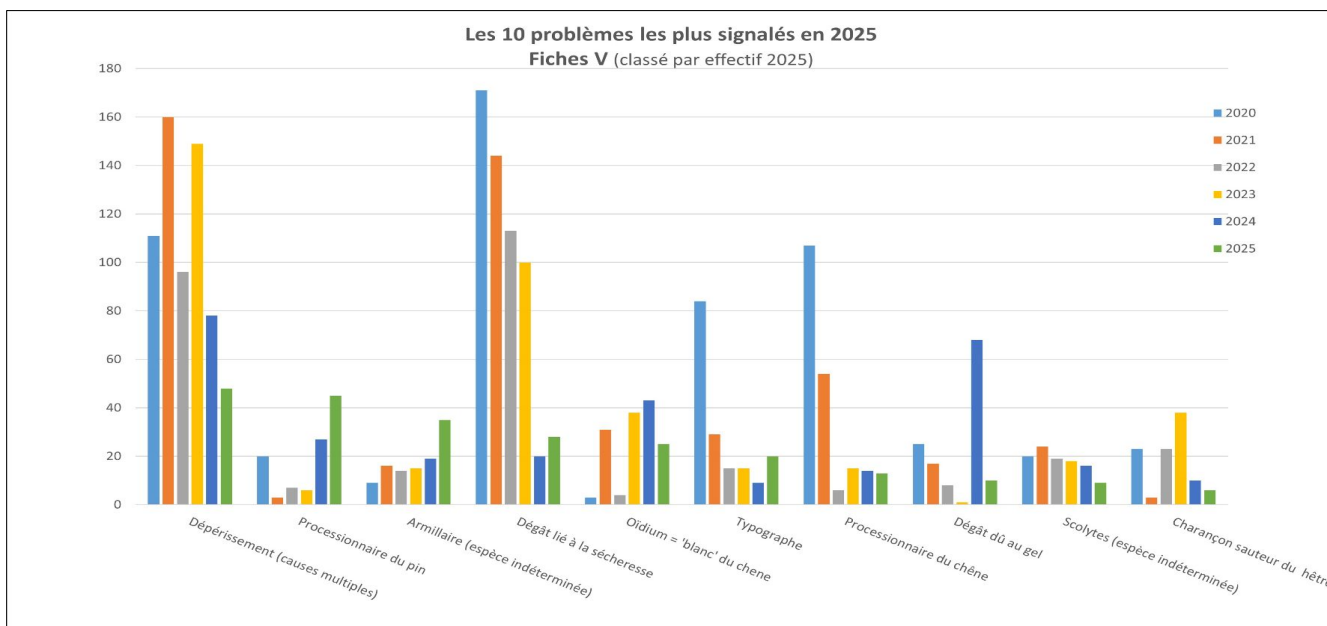
En Haute-Marne mais aussi en Moselle, les deux périodes caniculaires seraient responsables des phénomènes de décurtation observés sur les chênes. Dans les Ardennes, elles auraient causé un jaunissement prématuré des feuilles de bouleau.

En termes de **déficit hydrique**, globalement, 2025 est la troisième année consécutive sans déficit hydrique marqué lors de la saison de végétation ; un contexte très favorable aux arbres. Et même si la pluviométrie enregistrée sur l'année est restée inférieure à celle de 2024, sa répartition plus régulière au cours de l'année a permis de limiter les épisodes de stress hydrique prolongé. Notons cependant une légère sécheresse printanière, mais sans dégât constaté dans l'écosystème forestier régional.

Sur le **sujet des températures**, quelques matinées inférieures à 0 °C ont pu affecter les jeunes pousses, comme cela fut constaté dans le secteur du Warndt (57). Plus notables, plusieurs dégâts de gelées tardives (fin mai) ont été observés dans les Ardennes, sur des régénérations naturelles. Par ailleurs, quelques jeunes plantations ont aussi été impactées par des gels tardifs (voir le point dédié).

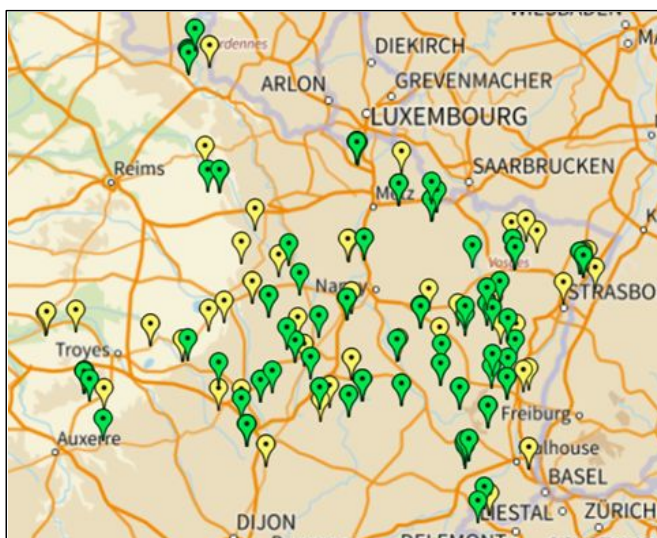


Gel sur Douglas en FD de Sedan-08 (© Valentin DUFOSSET) ►



Globalement, 21 % des signalements des CO concernent des problèmes abiotiques en 2025, avec en priorité les dépérissements multifactoriels (problème le plus signalé).

Le suivi des plantations



Localisation des 182 plantations suivies par les CO en 2025 (jaune = feuillus/vert = résineux)

Le suivi annuel des plantations

Ce suivi porte sur un échantillon des nouvelles plantations réalisées dans le Grand Est, tant en forêt privée qu'en forêt publique, dont le choix est laissé à l'initiative des Correspondants-Observateurs. Au titre de la campagne des plantations 2024-2025, **182 chantiers** ont été suivis. Cela se traduit par une première visite au printemps, puis par une seconde visite à l'automne au cours desquelles 100 plants sont notés ; ce qui représente 36 400 plants forestiers observés individuellement.

Ce travail consiste à noter tous les problèmes relatifs à la situation sanitaire des plantations, à préciser les raisons des mortalités et les plants absents ; permettant ainsi de définir un taux de reprise.

Cette année, la répartition des plantations concernées est la suivante : 89 plantations de feuillus et 93 de résineux.

produits en racines nues (48 %, dont 78 % de feuillus) et les plants élevés en godet (46 %, dont 86 de résineux) ; le solde étant composé par des plançons de peupliers pour les 10 plantations suivies en 2025).

En ce qui concerne l'origine de la production des jeunes plants forestiers (dans l'échantillon sélectionné par les CO), l'équilibre est proche cette année entre les plants

- Par ordre d'importance, les principales essences suivies et notées en 2025 sont les suivantes :
- chêne sessile (présent dans 31 plantations) ;
 - douglas (présent dans 19 plantations) ; ;
 - cèdre de l'Atlas (présent dans 14 plantations) ;
 - chêne pubescent (présent dans 12 plantations) ;
 - clones de peupliers et pin laricio de Calabre (présents dans 10 plantations chacun) ;
 - érable plane, sapin de Bornmüller et pin de Salzmann (présents dans 8 plantations chacun).

Focus sur la diversité des essences

Afin de prendre en compte les incertitudes climatiques et les aléas pouvant impacter les espèces autochtones, les propriétaires/gestionnaires forestiers du Grand Est choisissent délibérément de planter des essences en mélanges, non seulement avec celles dites « nouvelles », mais également en « diversification ». Cette diversité se traduit dans le suivi des CO, avec 16 essences différentes pour les feuillus et 15 essences différentes pour les résineux. Pour la veille sanitaire des plantations, nous poursuivons ainsi notre apprentissage avec des essences pas ou peu connues.

En ce qui concerne le choix de ces "essences nouvelles", dites aussi "essences d'avenir", les **essences résineuses** sont une nouvelle fois majoritaires : cèdre de l'Atlas, différents pins (de Salzmann, maritime), différents sapins (de Bornmüller et de Céphalonie), mais aussi le séquoia toujours vert et le calocèdre. Ces suivis, très importants pour documenter le comportement d'essences peu familières à nos territoires et parfois à nos conditions climatiques (et pour lesquelles on porte des espoirs quant à la composition des forêts d'avenir), représentent 41 % des plantations suivies (42 % en 2024). Douglas, pin laricio de Calabre et/ou de Corse et mélèze d'Europe constituent à eux seuls 50 % des suivis.

Pour les **feuillus**, la diversification est plus modeste, car les "feuillus d'avenir" représentent 18 % des suivis (17 % en 2024), avec seulement trois essences : le chêne pubescent (toujours majoritairement planté dans le Grand Est : 12 plantations suivies), l'érable à feuille d'obier (3 plantations) et le chêne zéen (1 seule plantation). Pour le reste de la diversification des feuillus, ce sont des essences connues et pour beaucoup, autochtones (sauf le chêne rouge) qui ont été choisies.

Il est rappelé que cet « échantillon suivi par les CO » ne reflète pas forcément la situation régionale, même s'il est demandé aux Correspondants-Observateurs de prendre des plantations représentatives de la réalité.

Évaluation du taux de reprise

Les suivis effectués en 2025 se soldent par un **taux de réussite** (pourcentage des plantations présentant au moins 80 % des plants vivants, à l'issue d'une année de végétation) de **80 %**. Ce taux est jugé remarquable au regard de conditions peu favorables aux jeunes plants sortis des pépinières et mis en terre (sécheresse printanière, canicules estivales). Pour 78 %, la cause des plants morts est d'origine abiotique, plus ou moins facilement identifiée. Pour les plants atteints, on retrouve majoritairement une raison abiotique (problèmes liés à la plantation, dégâts de gel...), sans exclure (voir ci-dessous) les agents biotiques.

Situation sanitaire des plantations



Déformation du système racinaire
(© Hubert SCHMUCK)

En ce qui concerne les **facteurs abiotiques** ayant impacté la reprise des jeunes plants, quelques plantations ont été affectées par des températures matinales trop faibles, avec des dégâts de gel constatés sur châtaigniers dans le Warndt (57), mais aussi sur douglas dans les Ardennes, chênes zéens dans la Meuse ou encore sur douglas dans le Bas-Rhin ; sans pour autant remettre en cause la survie des plants.

On notera aussi quelques contraintes sylvicoles, comme la gestion de la végétation concurrente, qui a pu fragiliser des jeunes plants (perte constatée de plants de chênes, de pins laricio, de douglas dû à un retard de dégagement et à la concurrence herbacée).

Par ailleurs, les propriétaires/gestionnaires forestiers restent très préoccupés par la qualité des jeunes plants (stockage, transport...) et la plantation proprement dite. Sont régulièrement remontées du terrain (54, 55, 88...) des malfaçons (habillage des racines trop sévère, plants trop enterrés, chignons racinaires, racines tordues...) qui entraînent des reprises difficiles, des plants peu vigoureux et bien entendu des mortalités, qui ont été estimées à 6 % des plants morts et 9 % des plants atteints en 2025.

Au niveau des **causes biotiques**, peu de dégâts significatifs d'ordre entomologique et/ou pathologique ont été observés en 2025. Notons

cependant :

- la présence d'oïdium : dans le 54, 55, 67 et 68, des plantations de chênes (sessile, pubescent, zéen...) ont subi des attaques légères à assez fortes dès le mois de mai (mais avec des mortalités associées ne dépassant pas 5 %) ;



Dégâts de hannetons sur châtaigniers (© Hubert RECHER)

- la tordeuse verte du chêne cause quelques défoliations dans des plantations du Haut-Rhin ;
- le hanneton forestier qui, dans le Bas-Rhin (secteur historique du hanneton sur Haguenau et la Petite-Pierre), causent d'importants dégâts (entre 30 et 45 % de mortalité) dans des plantations de châtaigniers, de pins laricio et de pins sylvestres (en plus des dégâts continus sur la régénération naturelle du hêtre, du chêne et autres essences) ;
- l'hylobe a été quant à lui documenté dans une plantation résineuse en forêt communale de Saales (67), réalisée à la suite d'une récolte d'épicéas ;
- sur douglas, la présence discrète de la cécidomyie des aiguilles est documentée, sur des jeunes plants certainement déjà infestés en pépinières.

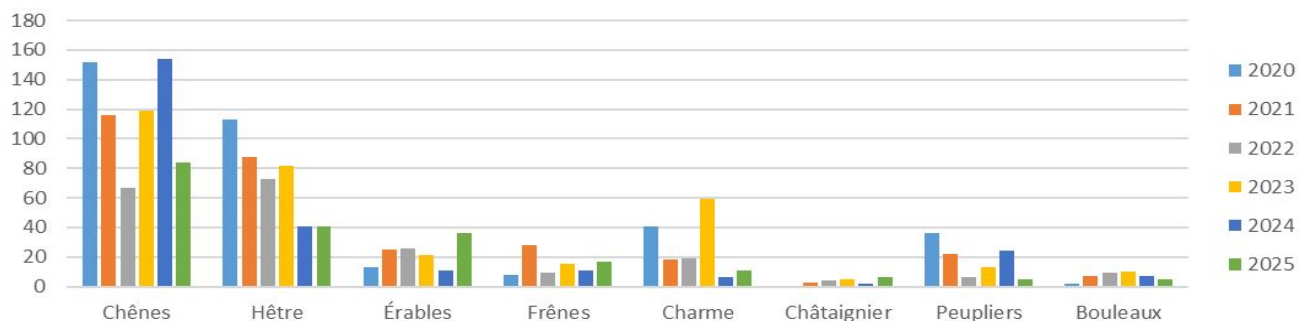
De plus, dans les plantations observées cette année, l'un des principaux problèmes rencontrés reste les dégâts liés aux gibiers (dans les Ardennes, en Meurthe-et-Moselle, dans le Haut-Rhin) : abrutissements sur chênes, érables planes et fruitiers ; arrachage de douglas et d'érables planes par les sangliers, etc. (pour 12 % des plants morts et 11 % des plants atteints).

Au titre des rongeurs, de discrètes attaques sur chênes, douglas, érables et autres essences sont documentées, sans qu'il soit possible de préciser le responsable ; Mais le campagnol roussâtre est confirmé dans deux plantations alsaciennes (secteur de Schirmeck). Notons le cas particulier de dégâts assez importants dans le Bas-Rhin, où le blaireau est considéré comme responsable : sur pin de Salzmann (10 à 15 % de plants déterrés) et sur cèdre de l'Atlas (45 % de plants déterrés) ; probablement à la recherche de larves de hanneton.

Enfin, pour les essences à croissance rapide (comme le pin maritime), il a été constaté des phénomènes de verse et de courbure des plants. Par ailleurs, un système racinaire, insuffisamment développé en comparaison avec la partie aérienne, provoque une inclinaison du plant. Il est à noter que ce phénomène est exacerbé chez les plants issus de godets. Le système racinaire « confortablement installé dans la motte tourbeuse », semble avoir du mal à « explorer le terrain naturel ». Si ce phénomène est normalement réversible, il fragilise et déforme les jeunes plants concernés, devenus aussi plus vulnérables à des parasites (voir les chapitres consacrés aux pins et au cèdre).

Les essences feuillues

Nombre de fiches "veilles" pour les principales essences feuillues du GE (classé par effectif 2025)

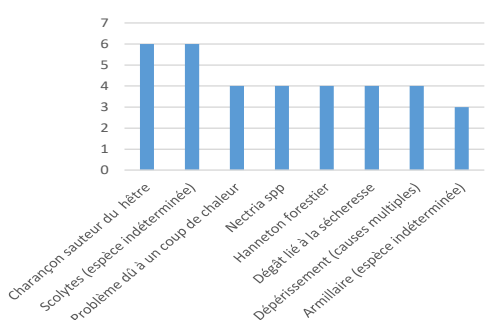


Nombre de fiches V (observations sylvo-sanitaires effectuées par les CO) pour les feuillues en 2025 : **225** fiches soit 50 % du total.

Les chênes (84 fiches V) et le hêtre (41 fiches V) restent toujours les deux essences les plus documentées. Les érables passent de la cinquième à la troisième place (36 fiches V). Pour le charme, ce sont essentiellement les effets des coups de chaleur estivaux qui ont été documentés (jaunissement ou chute prématurée des feuilles) en Meuse, Moselle et Haut-Rhin. Concernant le bouleau, les dépérissements et suintements noirâtres observés en Ardenne primaire par le passé sont en net recul cette année. Une fois encore pour les feuillues, les signalements portent majoritairement sur des dégâts d'origine pathologique.

La situation du hêtre

Les principaux problèmes sur hêtres signalés en fiche "veille" en 2025



Le nombre de signalements portant sur le hêtre est du même ordre que celui de 2024. Tout comme le chêne, la sécheresse est signalée sur hêtre comme une conséquence des années passées.

Les faibles signalements de **dépérissements** traduisent un ralentissement de la dégradation des hêtraies, aidé cette année par des conditions météorologiques plus favorables et le peu d'attaques de ravageurs sous-corticaux. Une partie des tiges peuvent montrer des signes de résilience, avec notamment des houppiers qui tentent de se reformer par le bas (phénomènes de repli ou de réitérations), mais sans toutefois reconstituer un véritable houppier fonctionnel (descente de cime). Des phénomènes d'adaptation pourraient apparaître à l'avenir (diminution de la masse foliaire, diminution de la croissance, augmentation de la densité racinaire). Malgré une tendance générale à la stabilisation, des dépérissements se poursuivent localement dans les peuplements les plus impactés, au faciès typique constitué de branches mortes émergentes dans les parties supérieures des houppiers.

Pour le hêtre, le plus grand nombre de signalements concerne les scolytes, notamment les **xylémophages** (*xylosterus des feuillus*). Ce type de scolyte perce le xylème (aubier) à l'intérieur de l'arbre (forage) et laisse derrière lui une sciure blanche trahissant sa présence. Il vit en symbiose avec des champignons (*Ambrosia*) dont se nourrissent les larves (mycétophages). Contrairement aux scolytes cambioxylophages qui provoquent des annulations par destruction du phloème, les xylémophages ne font pas mourir les arbres, en revanche ils dégradent la qualité mécanique du bois (agents de piqûre). Dans les Ardennes, d'importantes attaques de scolytes xylémophages sur troncs de hêtre ont donné lieu à une tournée visant la mise en place d'un protocole INRAE de piégeage dans le massif de Sedan.



Billon de hêtre enveloppé dans le "piège-nasse"
(© Valentin DUFOSSET)

Des billons de hêtre ont ainsi été emballés hermétiquement dans des nasses et, pendant 6 mois, des relevés ont été faits pour récolter les insectes émergeant des billons. Les objectifs sont multiples : déterminer la diversité des insectes ; distinguer s'il existe une différence entre le bas et le haut du tronc ; appréhender la diversité des insectes associés (prédateurs et parasites).

764 spécimens, appartenant à 29 taxons différents, dont 8 agents de piqûre (écrasante majorité) et quelques prédateurs composent la diversité des captures. *Xyleborinus saxesenii* et *Xylosandrus germanus* représentent à eux seuls plus de 80 % des effectifs. Ce sont tous les deux des agents de piqûres, c'est-à-dire des groupes d'insectes qui rentrent plus ou moins profondément dans le bois en y forant des galeries, parfois jusqu'au cœur. Ils se nourrissent soit de bois, soit des

champignons qu'ils inoculent et qui dégradent le bois. Ces insectes ne sont pas nécessairement dommageables pour la survie biologique de l'arbre, car ils n'atteignent pas les organes vitaux de ces derniers ; contrairement aux cambioxylophages qui, de part leurs galeries, coupent les vaisseaux conducteurs de sève élaborée. En revanche, ils peuvent être dommageables en ce qui concerne la qualité technologique et économique du bois ; tout dépend de la profondeur des galeries. Contrairement à ce que nous aurions pu penser, un « cocktail » de 4 à 6 espèces différentes sont retrouvés sur un même billon, plutôt dans le haut du tronc. Un certain nombre d'espèces sont identiques à celles retrouvées sur chêne lors d'une expérience similaire sur cette essence dans une forêt en région Centre. Par contre, aucun platype et peu de xylébores ont été capturés alors que ce sont ces espèces qui sont les plus impactantes en termes de profondeur de galeries. Sur notre étude, la profondeur moyenne est de 5 cm, et dépasse rarement 10 cm. Elles sont plus profondes dans les billons du haut que dans ceux du bas. En conclusion, très peu de scolytes cambioxylophages (c'est-à-dire des « tueurs » d'arbres) sont présents, ce qui est une bonne nouvelle pour la survie du peuplement. Un choix sylvicole doit être pris en connaissance de cause : certes il existe une dégradation commerciale partielle des bois mais la survie des arbres n'étant pas remise en cause, un martelage ne doit pas être mené sur ce seul critère d'appréciation.

Au titre des bio-agresseurs signalés sur le hêtre, le **charançon sauteur du hêtre** (*Orchestes fagi*) est en diminution. La présence de cet insecte aux dégâts parfois spectaculaires sur les feuilles les années de pullulation (mais peu impactants pour le peuplement) n'a été signalée que localement (Haute-Marne, Moselle et Haut-Rhin).

Quant à l'**étude VALHER** (VALorisation des produits issus de l'exploitation des HETres dépérissants), menée par FCBA et FIBOIS GE/BFC, les [résultats définitifs](#) ont été publiés. Deux conclusions sont à retenir :
- la présence de taches noires dans le bois y est aléatoire et non corrélée avec l'aspect visuel des arbres sur pied ;
- la résistance mécanique est préservée, une valorisation des bois marqués est possible, au même titre que les bois sains.

La situation du chêne

Une attention constante se maintient pour documenter la situation sanitaire du chêne, essence emblématique, à l'image de la seconde expertise des chênaies à l'échelon national menée en 2025 (Road Sampling détaillé ci-dessous). Concernant les aspects abiotiques, les cas de sécheresse recensés expriment les conséquences des années passées, et le faible nombre de dégâts de gel atteste d'un « retour à la normale » par rapport à l'année 2024.

Le nombre de signalement en baisse et les différentes observations des CO permettent de constater une certaine « stabilité » sur l'état sanitaire des chênes. Cette impression doit toutefois être modérée par des niveaux encore élevés de récolte d'arbres pour raisons sanitaires, et par des situations locales parfois défavorables (les dépérissements de chênes sont en hausse constante depuis 2017 en Moselle).

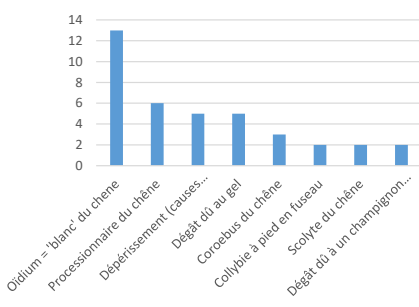
Comme souvent, les mortalités associées aux **dépérissements** sont multifactorielles, la station et la sylviculture étant des facteurs prédisposants fréquents.

Compte tenu du temps de réaction de cette essence aux aléas, de la somme des stress hydriques passés (2015, 2018, 2019, 2020, 2022) et ceux pouvant revenir, des attaques biotiques possibles et de l'enjeu pour cette essence très présente dans le Grand Est, le chêne reste sous étroite surveillance.



Chênaies fortement dépérisssante en forêt privée à Givet-08
(© Thomas GLAY)

Les principaux problèmes sur chênes signalés en fiche "veille" en 2025



Les conditions météorologiques du printemps 2025 (doux et humide) ont été particulièrement favorable au développement de l'**oïdium** (*Erysiphe alphitoides*), première cause de signalement sur chêne, bien que celui-ci ait été moins marqué que l'an passé. Sur semis naturel chênes sessile/pédonculé, la contamination a pu varier de 30 à 100 %. La particularité de cette année porte sur la précocité des attaques, présentes dès les premières pousses, avec un fort impact sur les jeunes semis en régénération.



Oïdium sur chêne
(© Audrey ARNOULD)

L'oïdium est particulièrement problématique après un épisode de gel tardif ou une consommation par des défoliateurs précoces, quand le pic d'inoculum du pathogène coïncide avec la repousse des jeunes feuilles sensibles.

Pour ce qui est de la **processionnaire du chêne** (*Thaumetopoea processionea*), et après le pic épidémique des années 2019-2020, sa présence reste toujours à un niveau endémique. Des nids ont été observés dans les Ardennes, en Meurthe-et-Moselle et en Moselle, mais sans grandes défoliations associées.

Afin d'appréhender la dynamique des populations, nous déployons le protocole relatif au comptage hivernal des pontes. À ce titre, les résultats 2025 étaient minimales : 28 pontes ouvertes et 4 pontes fermées sur 1800 rameaux observés. Pour mémoire, le protocole de comptage de pontes consiste à observer 10 branches de 1 mètre sur 10 houppiers de chênes au sol, en repérant les pontes « ouvertes » (chenilles déjà sorties les années passées) et les pontes « fermées » (chenilles à éclore au printemps).

Le ratio PF/PO permet d'estimer dans quel sens pourrait évoluer le niveau de population. En ce qui concerne les conséquences de la prolifération des chenilles de processionnaire du chêne en matière de santé publique, le Pôle partage régulièrement les résultats de la surveillance avec l'ARS/FREDON, conformément à l'article 6 des arrêtés préfectoraux en vigueur.

Enfin, un travail en cours est mené par INRAE (J. Rousselet à Orléans et J.P. Rossi à Montpellier) sur la base de données du DSF concernant la processionnaire du chêne : des structures spatiales et temporelles peuvent-elles être détectées dans la dynamique des populations expliquant la cyclicité (10-12 ans) observée à l'échelle nationale ?

En 2025, le **hanneton forestier** (*Melolontha hippocastani*) a particulièrement sévi dans les Vosges du Nord : les larves voraces (au stade L2/L3) ont provoqué une forte consommation racinaire sur toutes essences, remettant sérieusement en cause le renouvellement de certains peuplements : même des essences dynamiques comme le hêtre ou le pin sylvestre n'arrivent plus à s'installer dans certains secteurs, où le sol reste désespérément nu.



Dégâts de hanneton en FC de Reichshoffen-67 (© Jacques NOLD)



En début d'année, dans la Forêt Domaniale de La Petite Pierre Nord, plusieurs dizaines de larves ont été retrouvées à la surface. Cette exposition à la prédation, alors que les larves ne sont pas censées quitter le sol pendant 47 mois, s'explique par une nécessité d'échapper à l'hydromorphie, rédhibitoire pour cette espèce au stade larvaire (photo ci contre).

◀ Larve de hanneton (© D. Brasseur)

L'équipe INRAE de Nancy travaille toujours sur l'impact du hanneton par « déracination » sur les arbres adultes dans le dépérissement du chêne, en s'appuyant sur les données récoltées pendant 8 ans sur les placettes de suivi du DSF. L'année 2026 sera consacrée à l'observation du grand vol de la cohorte d'Haguenau, ainsi qu'à l'expertise d'une poche de hannetons forestiers et de hannetons communs en mélange, découverte à Marckolsheim (67), à 80 km au sud des deux cohortes identifiées.

Au titre des défoliateurs, le diagnostic est réalisé un mois après le débourrement des arbres, lors de la notation des **quadrats**. Pour le Grand Est, la consommation foliaire a été très peu marquée, à part une zone de tordeuses (*Tortrix viridana*) présentes historiquement dans la Meuse, mais de faible sévérité cette année. Au niveau national, les défoliations sont en forte baisse également : elles ont été provoquées essentiellement par un pic de pullulation de chenilles de Bombyx disparate (*Lymantria dispar*) dans le centre de la Corse.

Au titre de la surveillance des chênaies en 2025, on notera aussi plusieurs confirmations de présence du scolyte du chêne (*Scolytus intricatus*), principalement dans le Pays de Bitche (57) au printemps 2025. Des chutes de jeunes feuilles, observées au mois de mai, sont le résultat des repas de maturation des insectes adultes.

La **punaie réticulée du chêne** (*Corythucha arcuata*), originaire d'Amérique du Nord, observée en Europe pour la première fois en Italie en 2000 et en France en 2017, confirme son installation sur le territoire national, souvent le long des grands axes routiers, profitant d'un caractère auto-stoppeur affirmé. Pour le Grand Est, alors que l'on attendait ce « tigre » plutôt dans la petite Camargue alsacienne (au regard du foyer important situé à Bâle), le tout premier cas a été observé à Richardménil (54) le 04 septembre 2025. L'attaque a eu lieu sur la totalité d'un vieux chêne isolé en JEVI (arbre urbain), laissant apparaître les symptômes caractéristiques de présence d'adultes, d'œufs et de déjections au verso des feuilles (photo ci-contre).



Déjections, larves et adultes de la punaise réticulée du chêne sur la même feuille (© Romaric PIERREL)



Pour conclure sur le chêne, il convient de mentionner l'expertise sanitaire des 14 massifs emblématiques du Grand Est qui fut menée au cours de l'hiver 2024-2025. Cette opération de « **Road Sampling chêne** » très ambitieuse a mobilisé 250 notateurs qui ont évalué les houppiers selon le protocole DEPERIS et une méthode d'échantillonnage se basant sur le réseau des chemins forestiers. En comparant les résultats obtenus avec le même travail effectué il y a 5 ans, nous pouvons suivre l'évolution de chaque massif et constater les cas d'amélioration (ex : Spincourt), de stabilisation (ex : Vosges du Nord) et de dégradation (ex : La Hardt). Voir carte à gauche.

La situation du frêne

Présente depuis 2008, la **chalarose** (*Hymenoscyphus fraxineus*) continue d'impacter fortement le frêne, poursuivant son activité délétère. Elle reste le premier problème signalé pour cette essence, favorisée cette année par des conditions favorables, après trois ans de stabilité. Le DSF souhaite rappeler qu'il ne faut pas perdre le réflexe de signaler cette maladie quand il y a un impact. Pour mémoire, certains frênes sont tolérants à la chalarose : ils sont porteurs sains dans le sens où le pathogène ne passe pas des feuilles aux rachis. Il est important de pouvoir les préserver et idéalement de conditionner la récolte des bois à la présence des nécroses au collet, sans condamner systématiquement les sujets aux houppiers dégradés.



Galerie d'hylésine crénelé
(© Audrey ARNOULD)

Très classiquement dans les cas de dépérissements multifactoriels du frêne, nous retrouvons encore cette année la présence de l'**armillaire** (*Armillaria mellea*), qui profite des nécroses au niveau du collet pour coloniser les arbres.

Enfin, en tant que facteur aggravant et ravageur secondaire (arrivant après un stress et un affaiblissement), les deux **hylésines du frêne** viennent compléter le tableau : l'hylésine du frêne (*Leperisinus fraxini*) et l'hylésine crénelé (*Hylesinus crenatus*). Comme chez les autres scolytes cambio-phages, le développement des galeries sous corticales des hylésines entraînent la mort de l'arbre, qui se retrouve dépourvu de son assise cambiale.

Le frêne est également le sujet d'étude de Pierre Juillard, apprenti ingénieur au Pôle de 2023 à 2026, concernant un retour sur l'enquête « **road sampling Chalarose 2017** » et portant sur l'observation de 300 placettes et la notation de près de 4700 arbres dans 4 régions : Haut-de-France, Grand Est, Bourgogne Franche-Comté et Auvergne Rhône-Alpes. L'objectif est de noter l'évolution sanitaire, de caractériser la gestion et de suivre le renouvellement des peuplements de frêne. Une sélection des variables pertinentes et un travail statistique permettra de déterminer un modèle explicatif.

La situation des érables



En 2025, la veille sanitaire des érables s'est encore une fois principalement concentrée sur la **maladie de la suie** (*Cryptostroma corticale*), qui affecte essentiellement l'érable sycomore (une seule observation sur érable champêtre). *Cryptostroma corticale* est un champignon endophyte qui peut devenir pathogène sur des hôtes stressés (se comportant alors comme un parasite de faiblesse).



Maladie de la suie sur érable
(© Arnaud WRIZEZ)

Les pics épidémiques de la maladie de la suie sont observés 1 à 3 ans après des épisodes climatiques chauds et secs en été, car l'infection est favorisée par des températures élevées. La propagation de la maladie s'effectue principalement par les

spores dispersées par le vent, parfois sur de très grandes distances. Son installation est favorisée par la présence de blessures sur l'écorce des arbres. Il convient de rester vigilant quant à la progression de cette maladie, qui pourrait devenir une future nouvelle problématique importante, a fortiori au regard du rôle « d'essence miracle » qu'on voudrait lui faire jouer en remplacement des frênaies chalarosées.

Sporadiquement, a été diagnostiquée la présence de **Phytophthora sp.** sur des érables sycomores dépérissants à la suite des stress hydriques subis les années passées. Des nécroses au collet, en forme de "flamme", ont orienté le diagnostic. L'hypothèse a été confirmée par les analyses de laboratoire qui, en plus du phytophthora, ont parfois révélé un cortège de pathogènes (présence de *Fusarium sp.*, mycéliums de type *Cylindrocarpon spp.*, rhizomorphes d'armillaire...).

Par ailleurs, des foyers ponctuels de la **maladie des taches blanches** (*Cristulariella depraedans*) ont été observés. Ce champignon provoque des flétrissements et des nécroses sur les limbes, mais il ne se transmet pas aux rameaux et n'entraîne pas la mort des tissus lignifiés. Le principal dommage est donc la chute prématurée des feuilles et une éventuelle perte de croissance des sujets atteints.



Enfin, notons une observation peu courante : au printemps et en été 2025, les régénérations d'érables sycomores situées au nord du massif forestier de Moyeuve (54) ont été touchées par des **attaques de cicadelles** (Cicadelle spp.). Il est probable que ce secteur ait déjà subi des attaques similaires les années précédentes, mais qu'elles n'aient pas été signalées en raison d'erreurs de diagnostic, souvent confondues avec des symptômes de maladies cryptogamiques. Les dégâts observés concernent les stades semis à gaulis : les feuilles présentent des taches blanches-argentées couvrant 60 à 90 % de leur surface. Ces attaques provoquent également des symptômes automnaux précoces, notamment une chute anticipée des feuilles dans les fourrés de gaulis les plus atteints.

◀ Cicadelle spp. sur érable sycomore – Insecte et symptômes sur la face supérieure des feuilles (© Pierre-Alexandre DHEROUVILLE)

La situation des peupliers

Les observations sur peuplier sont spécifiquement déployées pour expertiser les dégâts causés par la **crénelée** (*Gluphisia crenata*), dont la chenille consomme les feuilles au mois de juillet. Les attaques se concentrent dans les peupleraies des petites vallées de la Champagne crayeuse et constituent une particularité marnaise. Les défoliations



Chenille crénelée (© Jean-Baptiste WOKAN)



provoquées par la crénelée sont très rapides, sévères et souvent totales, mais peuvent passer inaperçues du fait de leur caractère furtif et des capacités des peupliers à refeuiller très rapidement.

Pour tenter de mieux comprendre la situation, des placettes de suivi ont été mises en place. Les attaques se sont poursuivies en 2025, avec des différences d'intensité suivant les secteurs. La défoliation observée sur le terrain a été renseignée à l'aide de l'application Qfield, en s'appuyant sur les cartes établies par Thierry Belouard issues de ses travaux de télédétection de l'année précédente. Une comparaison entre la vision du forestier et celle du satellite permet de se rendre compte des sur-détections ou des sous-détections ; le but étant d'établir un état des lieux le plus juste et exhaustif possible.

Les actions prévues en 2026 tenteront de préciser la dynamique des foyers de crénelée, de suivre son extension, de quantifier si possible les impacts (effet cultivar, effet âge, impact de la composition de la végétation herbacée).

▲ Extrait de l'application QFIELD, illustrant le taux de défoliation de différentes parcelles

Au titre des autres attaques biotiques sur peuplier, cette année a été marquée par une forte consommation foliaire de **chrysomèle** (*Melasma populi*) et quelques attaques de **rouilles** (*Melampsora larici-populina*) dans la Marne. Dans l'Aube et la Marne, le **pucceron lanigère** (*Phloeomyzus passerinii*) s'est fait quant à lui assez discret, sans attaques significatives.

Autres feuillus

Rarement documenté car peu présent dans la région, le **châtaignier** reste néanmoins sous surveillance dans les secteurs où il se trouve ; essentiellement dans le piémont alsacien (Bas-Rhin). La principale préoccupation sanitaire est la présence du **chancre du châtaignier** (*Cryphonectria parasitica*), attestée par l'observation de grosses plaies chancreuses (réaction cicatricielle de l'arbre), de décollements d'écorces en lanière, de rejets (souvent vigoureux, en réaction aux attaques du chancre) et de fructifications orangées sur les troncs et la naissance de plaques nécrosées sur les jeunes rameaux attaqués ; formant une petite dépression.

En 2025, il a été spécifiquement expertisé dans les forêts communales de Niederbronn et de Cleebourg (67), sans mortalité signalée dans les peuplements concernés et couvrant plusieurs hectares.

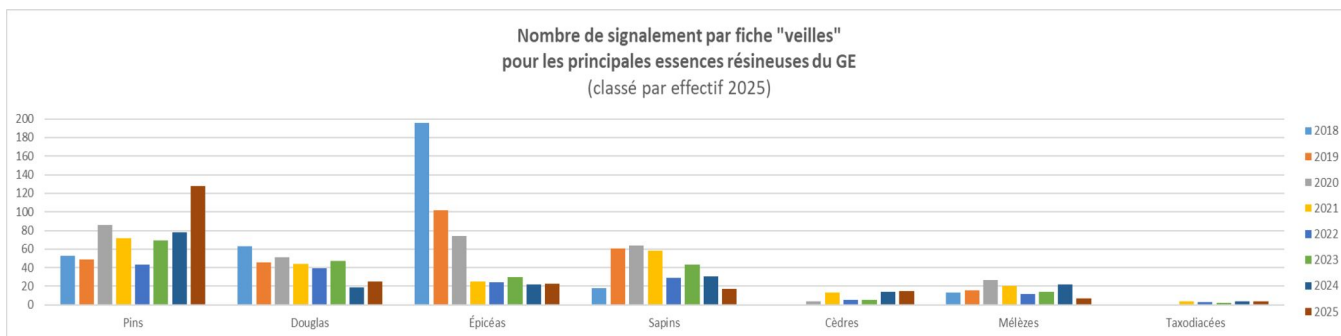


Diverses expressions du chancre du châtaignier (© Hubert RECHER)

En ce qui concerne les **merisiers**, ils ont subi les conséquences d'un été sec et exceptionnellement chaud. En accompagnement de signes pouvant être jugés comme "pré-automnaux" (feuillages rougissants très précocement), des cas de **cylindrosporiose** (*Blumeriella jaapii*) ont été détectés dans plusieurs départements (54 et 57 notamment). Ce champignon provoque des nécroses du limbe (taches brunes avec de petit point blanc au verso) et une chute prématurée des feuilles jaunies ou rougissantes dès le début de l'été.

Enfin, mentionnons la découverte d'un cas de **fomes** sur **sorbier des oiseleurs** (Orbey – 68). Le diagnostic a été motivé par la présence de nécroses, de chancres localisés au collet, mais aussi des carpophores laissant penser à du fomes. Les analyses ont révélé la présence de champignons opportunistes (notamment un mycélium de type *Cylindrocarpon* spp.), mais ont aussi confirmé la présence du fomes (*Heterobasidion annosum*) qui, occasionnellement peut être rencontré sur certains feuillus (bouleau, peuplier, hêtre... et sorbier).

Les essences résineuses



Nombre de fiches V (observations sylvo-sanitaires effectuées par les CO) pour les résineux en 2025: **222** fiches.

Une fois encore, les pins sont les plus concernés par la veille effectuée par les CO, avec une intensité encore plus forte que les années précédentes (128 fiches V, soit près de 58 % des signalements sur résineux) et des raisons multiples mais une cause principale : la processionnaire du pin.

Les autres résineux (douglas, épicéa et sapin) occupent les places suivantes avec une vingtaine de fiches chacun avec, en première place, le typographe sur épicéa, et des problèmes abiotique (dégâts de gel et de vent).

Le cèdre occupe une place particulière, car les problèmes relevés le sont quasi exclusivement sur jeunes plantations, avec une mise en cause de la qualité de la plantation et de pourridiés racinaires.

Suivent ensuite deux essences (mélèzes et taxodiacés), qui font l'objet de signalements de pathologies foliaires sur le premier et de divers problèmes sur plantations pour les deuxièmes.

La situation de l'épicéa

Bien que les signalements sur cette essence soient très faibles, l'épicéa reste une essence sensible du Grand Est depuis la crise des scolytes débutée en 2018. Les signalements concernent quasi exclusivement des attaques de **typographes**, particulièrement dans le massif des Vosges mais, comparativement au summum de la crise en 2018-2020, ce sont de petits foyers avec de faibles pourcentages d'arbres atteints. Le massif ardennais est également encore en proie à des attaques mais là aussi, avec une intensité bien moindre que les années précédentes. Ailleurs en plaine, là où les épicéas ont majoritairement disparu, il subsiste çà et là des foyers avec des volumes négligeables.

Les différentes surveillances que nous menons (suivis par massifs échantillons, piégeage, télédétection*...) montrent toutes un déclin très fort de cette problématique en Grand Est, mais que le retour à l'endémie n'est pas encore tout à fait atteint.

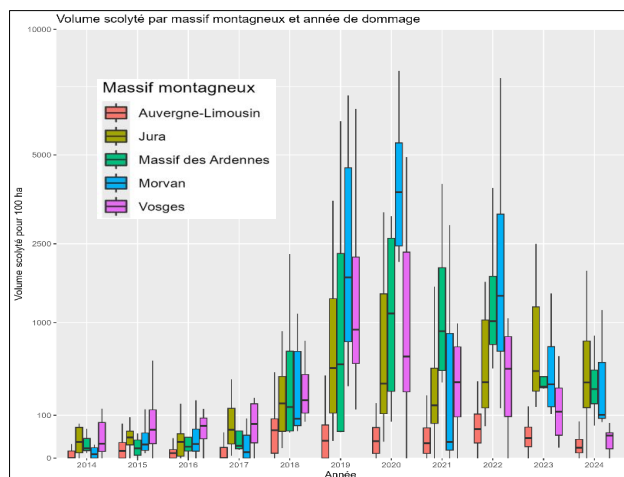
Nous observons notamment, sur le graphique ci-contre qui permet de visualiser les grandes tendances des attaques de scolytes sur les principales pessières françaises, que les volumes scolytés sont restés stables dans les Ardennes entre 2023 et 2024 (nous ne disposons pas encore des données de 2025) ; alors qu'ils ont continué à diminuer dans le massif des Vosges à la même période.



Piège à scolyte installé en forêt domaniale de la Croix-Scaille-08
(© Louise MAROUN)

De plus, le suivi par piégeage montre qu'un grand nombre de

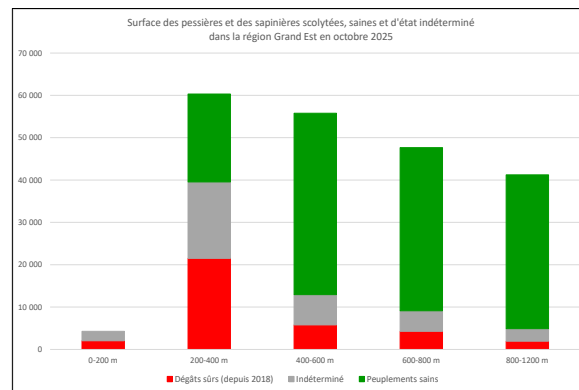
typographe vole encore. Même si les courbes de piégeage sont sujettes à de nombreuses variables, et donc qu'il convient d'être très prudent quant aux interprétations qui peuvent en être faites, il en demeure pas moins que les scolytes sont encore nombreux dans l'environnement. Un affaiblissement des épicéas, suite à une sécheresse par exemple, leur serait donc très favorable et il serait alors à craindre une remontée en flèche des attaques. Restons attentifs et prudents dans notre gestion du quotidien : récoltons les chablis hivernaux et ne laissons pas de bois bord de route trop longtemps durant la période de vol du scolyte, qui court de mi-avril à mi-septembre.



* Les données obtenues par l'analyse d'images satellitaires, à l'aide de la chaîne de traitement ForDead, est consultable sur l'[espace collaboratif de l'IGN](#) (accès au guichet « crise scolyte », après une procédure d'inscription).

En prenant de la « hauteur », les observations par la télédétection nous permettent de mieux situer l'impact de cette crise dans nos peuplements. En effet, sur le graphique qui illustre les surfaces des pessières et sapinières* scolytées et indemnes depuis 2018 (ci-joint), nous observons qu'il reste une proportion non négligeable de peuplements encore sur pied, particulièrement au-dessus de 400 m. Certes, une partie de ces peuplements sont composés de sapin et une partie non négligeable a un statut « indéterminé », mais la proportion de peuplements indemnes reste importante, et d'autant plus lorsque l'on monte en altitude.

* Les outils dont nous disposons actuellement ne nous permettent pas de distinguer les pessières des sapinières.



La situation du sapin

L'année 2025 marque une nette amélioration de l'état sanitaire du sapin. Les mortalités rapides dues aux scolytes qui ont culminé en 2022 sont considérées comme « terminées ». Par contre, les vieilles pessières du massif des Vosges, d'un aspect dégradé depuis plusieurs décennies, principalement à cause de l'âge des peuplements, restent visuellement atteintes sans aggravation : ces peuplements ne poussent probablement plus beaucoup vu le peu de feuilles qui restent sur certains arbres, mais nous ne constatons pas de mortalité anormale dans ces peuplements. Il ne faut pas confondre une aggravation rapide suite à un à-coup (climatique) qui fragilise les arbres, qui se font alors coloniser par des scolytes qui peuvent les mener jusqu'à leur mort, d'un dépérissement au long cours sans facteur biotique secondaire qui aggrave la situation. Restons vigilants, surtout face aux stress hydriques pour lesquelles cette essence n'est pas la mieux armée, sans la condamner trop rapidement : un bon diagnostic permet de faire la part des choses et ainsi de prendre une décision en connaissance de cause.

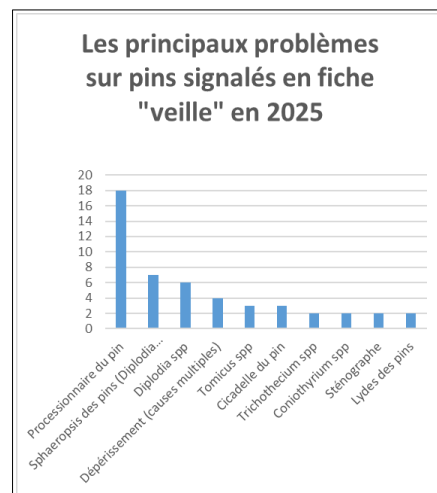
Rappelons qu'un coup de vent le 01 avril a provoqué des dégâts dans la partie montagneuse des Vosges, mettant à terre plusieurs milliers de m³ de bois.

La situation des pins (sylvestre, noir, laricio, maritime...)

De loin cette année, les pins ont fait l'objet du plus de signalement au sein de notre réseau, preuve qu'ils font l'objet d'une attention particulière. Des problèmes variés ont été relevés mais la **processionnaire du pin** (*Thaumetopoea pityocampa*) représentent à elle seule 35 % des signalements, principalement sur pin noir d'Autriche et ponctuellement sur pin sylvestre.

Une avancée significative du front de progression de la processionnaire est observée, mais avec une faible intensité des dégâts (très peu de consommation d'aiguilles). La Marne est désormais considérée comme entièrement colonisée alors que la Meuse et surtout le département des Ardennes font face à une progression rapide vers le nord et vers l'est.

Dans le Bas-Rhin, un recensement des communes touchées autour du foyer historique d'Obernai (introduit il y a 25 ans) a été réalisé. Ce foyer qui semblait stable et localisé au milieu urbain est également une expansion géographique avec une recrudescence du nombre de nids. Une équipe de l'URZF* réalise une actualisation quinquennale de la cartographie du front dans le Grand Est en 2026. Les résultats sont attendus à l'automne 2026.



▲ Pin laricio présentant des symptômes de maladie des bandes rouges – FD du Franchois-Bryas-08 (© Louise MAROUN)

De plus, la météo 2024, chaude et humide, a été favorable aux pathogènes foliaires qui sont particulièrement nombreux sur pins (**sphaeropsis des pins** [*Diplodia sapinea*], **maladie des bandes rouges** [*Dothistroma sp*], diplodia, rouilles...): une trentaine de signalements nous sont remonté, avec un accent particulier pour la maladie des bandes rouges (une dizaine de signalements dans le 08, 52, 54, 55 et 57 - 1^{er} cas confirmé en Moselle) qui a été particulièrement virulente au niveau national. La sévérité et le pourcentage de tiges atteintes par ces pathogènes peuvent être importants sur toutes les espèces de pin. Même s'ils peuvent être particulièrement impressionnants en faisant rougir puis chuter la totalité des aiguilles (un peuplement a perdu la quasi- totalité de ses aiguilles début 2025 dans la Meuse), ces problèmes sont rarement dommageables au peuplement sur le long terme (hormis le sphaeropsis du pin qui peut anéantir un peuplement en cas de très forte attaque – ce qui n'a pas été le cas en 2025) mais ils affectent leur croissance. En effet, dès l'année suivante, les arbres refont des aiguilles et le problème n'est presque qu'un mauvais souvenir.

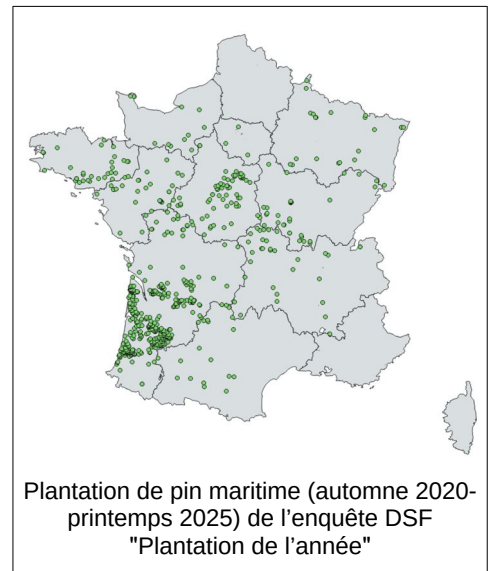
* Unité de Recherche de Zoologie Forestière au sein du département ECODIV (Écologie et biodiversité des milieux forestiers, prairiaux et aquatiques), située à Orléans sur le centre INRAE Val de Loire.



Présence de l'armillaire obscure sur jeune pin maritime
(© Laurence DALL'O)

En outre, nous l'évoquions déjà lors de notre bilan précédent, les plantations récentes de pins maritimes effectuées depuis 2019 sont parfois colonisées par l'**armillaire obscure** (*Armillaria ostoyae*). Provoquant des mortalités diffuses allant de quelques à plusieurs dizaines de pourcents, sur tous types de station, après feuillus ou résineux, avec ou sans travail du sol, avec ou sans malformation racinaire, ce pathogène bien connu dans l'Ouest de la France dans les peuplements adultes, interroge les gestionnaires qui plantent de plus en plus cette essence très sensible à ce problème.

Face à ces nombreuses interrogations, **une enquête est lancée en 2026** pour faire un état des lieux et



ainsi estimer la fréquence et la distribution des plantations concernées par ce phénomène et de quantifier la sévérité des dégâts en fonction de leur localisation, mais aussi de critères stationnels et qualitatifs des plants.

Toujours sur pin maritime, sont observés des **déformations de plants** avec des plants « couchés », qui se redresse généralement, avec des pousses qui font des « S » à partir du verticille ou en milieu de pousse, sur de jeunes plants de pin maritime (52, 55, 57, 88). L'origine de ces déformations peut être variée : défaut de plantation ou verse (forte croissance initiale qui fait courber le plant de part son poids et se redresse ensuite), tordeuse des pousses du pin (*Rhyacionia buoliana*), rouille courbeuse du pin (*Melampsora pinitorqua*). Malheureusement, les analyses en laboratoire trouvent rarement la cause primaire car leur détection et le prélèvement d'échantillon doivent être réalisées à une période précise (qui n'est pas forcément celles où on observe les symptômes !



Jeune pin maritime avec courbure
(© Isabelle PIANON)



Cicadelle des pins adulte
(© ephytia.inra.fr)

Et pour terminer, quelques **dépérissements** sont constatés sur pin sylvestre, peu nombreux mais pouvant atteindre plusieurs hectares et provoquer des mortalités significatives (57, 67 et 88). En effet, la météo globalement favorable de ces dernières années a permis aux arbres de souffler un peu. Les **scolytes** quant à eux restent discrets sur les pins.

Signalons la présence sporadique de la **cicadelle des pins** (*Haematoloma dorsata*) dans la région (52, 57 et 88), alors qu'elle est très présente en Bourgogne-Franche-Comté. Elle entraîne rougissements et chutes d'aiguilles au printemps surtout sur pins noirs et laricio. Attention à ne pas confondre les symptômes avec ceux provoqués par la maladie des bandes rouges.

La situation du douglas

Les principaux problèmes sur douglas signalés en fiche "veille" en 2025



Comme en 2024, les signalements sur cette essence sont moins nombreux que les années précédentes, et nous ne pouvons que nous en réjouir. Les **dépérissements**, qui se manifestent notamment par des déficits foliaires (avec un manque d'aiguilles anciennes pouvant être totale et ne subsiste alors que les aiguilles de l'année en cours), des écoulements de résines pouvant avoir des causes abiotiques (nécroses cambiales) ou biotiques (attaques de scolyte – du sapin notamment), des pathogènes foliaires (rouilles suisse – première cause de signalement sur cette essence en 2025 – sphaeropsis ou plus généralement un complexe de pathogène) ou racinaires (armillaire), sont peu fréquents. Localement tout de même (52, 55, 67), des mortalités assez importantes nous remontent encore. Les causes précises de ces dépérissements ne sont pas toujours faciles à appréhender, mais il est à peu près certain que les dernières années que nous avons vécues ont été plutôt favorables aux peuplements forestiers, ce qui pourrait expliquer l'amélioration de la situation de cette essence.



À noter cependant que les années chaudes et humides sont, certes favorables aux arbres, mais aussi aux pathogènes foliaires qui y trouvent des conditions favorables pour se développer, notamment la **rouille suisse** (*Phaeocryptopus gaeumannii*), ce qui pourrait expliquer au moins en partie l'aspect clairsemé des houppes.

Et pour terminer sur cette essence, et qui participe également au manque d'aiguille ancienne, signalons la présence quasi systématique de la **cécidomyie des aiguilles du douglas** (*Contarinia pseudotsugae*) à des intensités très variables d'un site à l'autre. Un dispositif pour évaluer « l'impact de la cécidomyie du douglas sur la croissance de jeunes plants en conditions expérimentales » a fait l'objet d'un article dans [le bilan 2024 de l'OWSF](#) : « l'impact des cécidomyies seules sur la mortalité est nul et leur impact sur la croissance est au mieux nul et au pire très léger dans ce dispositif expérimental. »

◀ Symptôme de rouille suisse (© Julien BERTHOLON)

La situation du cèdre

Vu la très faible surface couverte par cette essence au stade adulte dans notre région, la totalité des remontés que nous avons concerne de **jeunes peuplements**, voire des plantations de l'année. Les problèmes sont variés, allant d'un problème de **plantation**, en passant par des attaques d'**armillaires**, de **rongeurs** ou d'**hylobe**, en passant par des symptômes de coloration d'aiguille qui sont restés indéterminés.

Concernant les problèmes de plantation, ils se manifestent par des chignons racinaires, des racines remontantes ou qui restent « confinées » dans le conteneur, des déséquilibres racines/parties aériennes et des plants instables qui penchent parfois très fortement. L'inadéquation essence/station explique en partie ces résultats, mais la qualité de la plantation (collet trop ou pas assez enterré, mauvaise technique de préparation du sol et de plantation, « coup de botte », mauvaise condition de transport et de stockage des plants, plant déchaussé...) et la qualité des plants (que ce soit au niveau du système racinaire qu'aérien) y tiennent aussi leur rôle. Les conditions climatiques de ces dernières années, hormis certaines périodes bien précises, n'expliquent pas des échecs de plantation parfois importants. Cette essence, réputée résistante à la sécheresse, à cependant des exigences de station à respecter et la plantation qui va de la production du plant à la mise en terre est une étape primordiale qu'il ne faut pas négliger. Cela est bien sûr vrai pour toutes les essences, mais nous le constatons particulièrement pour le cèdre.

De plus, une bonne reprise du plant permet une vigueur lui permettant de mieux faire face aux éléments abiotiques (sécheresse) et biotiques (hylobe, armillaire).

Soulignons la détection à plusieurs reprises de l'armillaire obscur (*Armillaria ostoyae*) comme sur pin maritime. Là encore, nous connaissons assez peu de chose sur ce pathogène à part qu'il peut se comporter comme un agent « primaire » sur résineux, c'est-à-dire qu'il peut attaquer des plants sains, contrairement aux autres armillaires qui ne s'en prennent qu'aux arbres affaiblis.

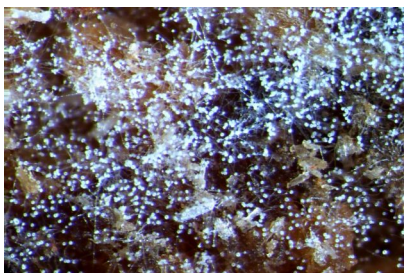


Plants de cèdres inclinés (© Hubert SCHMUCK)



Système racinaire déformé et étranglé (© Jérôme FOURNIER) ▲

La situation du mélèze



Fructification de fomes sur bois de mélèze - Vision à la loupe binoculaire (© Max GILLETTE)

Considérant la faible surface couverte par cette essence dans la région, peu de fiches nous remontent sur cette essence, mais des mortalités parfois importantes sont constatées, sans toujours réussir à établir un diagnostic clair. Les causes identifiées sont les mêmes qu'en 2024 : outre des parcelles infestées par du **fomes** (*Heterobasidion sp.*) en Moselle et en Haute-Marne, qui provoque des mortalités sporadiques, des dépérissements sont également constatés dans les Vosges, le Bas-Rhin et la Haute-Marne.

De plus, comme pour les autres essences, les météos 2024 et 2025 ayant été favorables au développement des pathogènes, des colorations et nécroses d'aiguilles ont été attribuées à *Mycosphaerella laricina*. Il entraîne des chutes d'aiguilles et donc potentiellement des pertes de croissances et peuvent affaiblir les arbres. Les champignons peuvent causer d'importantes mortalités chez les jeunes sujets (régénération, jeunes arbres, mélèzes de pépinières) mais les arbres adultes, plus résistants, reforment en général des nouvelles aiguilles l'année suivant l'infection.

La surveillance des organismes réglementés et émergents (la SORE)

Depuis 2020, les CO sont investis d'une mission spécifique portant sur la surveillance d'organismes définis par le nouveau *Règlement européen en santé des végétaux* (UE 2016/2031). Les objectifs sont toujours d'empêcher l'introduction et la dissémination d'organismes nuisibles sur le territoire de l'UE, et pour cela, de les détecter et de les éradiquer le plus rapidement possible en cas de foyers dans les États membres. Ce règlement introduit une nouvelle classification des organismes nuisibles (OQ = Organismes de quarantaine ; OQP = Organismes de quarantaine prioritaires ; ORNQ = Organismes réglementés non de quarantaine). La surveillance de ceux qui appartiennent à la filière « Forêt » est confiée au DSF et à ses différents Pôles.

En 2025, les objectifs SORE assignés au Pôle Grand Est ont été largement atteints, avec près de 130 fiches "O" réalisées ; attestant que les CO ont recherché la présence de ces différents organismes de quarantaine. Parmi les OQ/OQP surveillés annuellement, notons les principaux (nom de l'organisme visé, suivi du nombre d'observations formalisées par des actions de surveillance) :



Premier foyer de nématode du pin - Seignosse - 40 (© FREDON N-A)

- le nématode du pin (*Bursaphelenchus xylophilus*) : 11 (et qui fut détecté une première fois en France, dans les Landes, en novembre 2025 : nous vous invitons à consulter le site de la [DRAAF de Nouvelle-Aquitaine](#) pour disposer de toutes les informations sur cette détection) ;

- le papillon de soie de Sibérie (*Dendrolimus sibiricus*) : 16 ;

- l'agrile du bouleau (*Agrilus anxius*) : 11 ;

- l'agrile du frêne (*Agrilus planipennis*) : 8 ;

auxquels il convient d'ajouter :

- les deux maladies foliaires du mélèze devant être spécifiquement surveillées en 2025 (*Mycodiella laricis leptolepidis* et *Neofusicoccum laricinum*) pour 10 actions ;

- la punaise réticulée du chêne, pour 53 actions. On rappellera qu'elle a été observée pour la première fois dans le Grand Est, en septembre 2025 en Meurthe-et-Moselle.

Symptômes de la maladie des aiguilles sur mélèze (*Mycodiella laricis leptolepidis*) ►



Le DSF en quelques mots



Créé en 1989, le Département de la Santé des Forêts (le "DSF", au sein du Ministère en charge de l'agriculture) a la mission d'assurer la surveillance sanitaire des forêts françaises métropolitaines.

Son action est territorialisée (en 7 Pôles) et s'appuie sur une équipe d'environ 30 permanents et sur 280 **Correspondants-Observateurs** (CO) ; ces derniers étant issus des principaux acteurs de la filière forêt, tant publique (agences de l'ONF, services forestiers de l'État), que privée (délégations régionales du CNPF, chambres d'agricultures...). Par son organisation et sa composition, le DSF se positionne donc comme l'acteur central et le fédérateur du suivi sanitaire des forêts.

En matière opérationnelle, une grande partie de l'activité porte :

- sur une surveillance attentive et une veille régulière de l'état sanitaire des forêts ;
- sur le déploiement de protocoles de suivi (régionaux et/ou territoriaux) visant à mieux connaître et à documenter l'évolution et l'impact des principaux ravageurs des forêts ;
- sur l'identification d'éventuels problèmes émergents, dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau règlement européen en matière de santé des végétaux.

Au service des gestionnaires/propriétaires concernés, le DSF apporte une contribution majeure en matière d'expertise, en organisant et en animant de nombreuses tournées sanitaires à la demande des CO et/ou de leurs employeurs. Conseils de gestion sylvicole, appuis méthodologiques pour la gestion des crises, apports scientifiques pour la compréhension des phénomènes, sont autant d'événements qui contribuent à faire du DSF un partenaire privilégié des forestiers.

Le bilan 2025 du Pôle Santé des forêts du Grand Est présenté ici est le fruit d'un travail collectif, associant les 38 Correspondants-Observateurs appartenant aux organismes forestiers et aux administrations de cette région et les 4 agents permanents du Pôle Santé des forêts au sein du SRAL de la DRAAF Grand Est.

Pour **contacter les Correspondants-Observateurs** du Grand Est, cliquez [ICI](#).

Pour consulter les **actualités nationales du DSF**, cliquez [ICI](#).

Pour accéder aux **fiches portant sur les maladies et ravageurs des forêts**, vous pouvez aussi consulter le [portail INRAE e-phytia](#).

Pôle Santé des Forêts du Grand Est

Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Alimentation
5, rue Hinzelin – CS 50035
57045 METZ Cedex
Tél : 03.55.74.11.35
dsf-ne.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr